

idées

économiques et sociales

LES MIGRATIONS
LES MIGRATIONS
LES MIGRATIONS
LES MIGRATIONS
LES MIGRATIONS n° **189**
septembre 2017
4 NUMÉROS / AN
11 €

Comment étudier
les migrations ?

Quel est l'impact
des migrations ?

Comment les politiques migratoires
ont-elles évolué ?

CANOPÉ
ÉDITIONS



ISSN 1836 - 5690

idées économiques
et sociales est une publication
de Réseau Canopé
Téléport 1 - 1, avenue du Futuroscope
CS 80158
86961 Futuroscope Cedex
Tél. : 05 49 49 78 00
revues@reseau-canope.fr

Directeur de la publication
Gilles Lasplacettes

Rédacteur en chef
Gilles Martin

Redacteur en chef adjoint
Igor Martinache

Directrice de l'édition transmédia
Béatrice Boury

Chargées de suivi éditorial
Isabelle Garcia-Dubuy, Cécile Laugier

Maquette
Frédéric Bonnelont

Mise en pages
Isabelle Soléra

Illustrations
Yoann Constantin
Pierre Samson

Iconographie
Laurence Geslin, Adeline Riou

Administration des ventes
adv@reseau-canope.fr

Renseignements abonnements
Tél. : 03 44 62 43 98
Télécopie : 03 44 58 44 12
abonnement@reseau-canope.fr

Régie publicitaire et partenariats
Catherine Rastier
Tél. : 05 49 49 78 55
catherine.rastier@reseau-canope.fr

Articles, suggestions et critiques
peuvent être adressés à :
gilles.martin23@aliceadsl.fr



Imprimerie Jouve
1, rue du Docteur Sauvé
BP 2734
53100 Mayenne

CPPAP n° 0409 B 07160
Dépôt légal 3^e trimestre 2017
© Réseau Canopé, 2017
ISSN : 1636-5690

Articles en ligne

Les articles signalés par
un 📄 dans le sommaire
sont disponibles à la vente
sur le portail Cairn,
[www.cairn.info/revue-idees-
economiques-et-sociales](http://www.cairn.info/revue-idees-
economiques-et-sociales),
et ceux signalés par un 📄
sont en libre accès sur
le site de Réseau Canopé :
www.reseau-canope.fr

DOSSIER

Les migrations

- 4 📄 Faire migrer les représentations
Igor Martinache
- 11 📄 Raconter l'histoire d'une famille algérienne en France
Retour réflexif sur une enquête hybride
Stéphane Beaud
- 20 📄 Comment l'anthropologie de la santé
éclaire certains enjeux des migrations
Sandrine Musso
- 28 📄 Les politiques migratoires en Europe,
perspective historique et modèles d'analyse
Nicolas Fischer et Camille Hamidi
- 38 📄 Les politiques d'asile en Europe,
un révélateur des tensions contemporaines
du contrôle de l'immigration
Nicolas Fischer et Camille Hamidi

PRATIQUES

- 46 📄 Les migrations et leur impact en Autriche et en France,
hier et aujourd'hui
Gudrun Bilfi, El Mouhoub Mouhoub et Claire Zalc
- 55 📄 Série « Mauss »
Florence Weber

SES PLURIELLES

- 57 📄 Faut-il abandonner la théorie économique
de l'émergence de la monnaie ?
Nicolas Puluso

[RE]DÉCOUVERTE

- 62 Le niveau d'instruction des immigrés : varié et
souvent plus élevé que dans les pays d'origine
Anne Goujon, Mathieu Ichou et l'équipe de l'enquête DiPAS

VIE DE LA DISCIPLINE

- 66 📄 Première rencontre de terminologie de l'économie
*Patrice Fournier, Didier Marteau, Marc Montoussé
et Pierre-Charles Pradier*
- 67 📄 Comité d'orientation d'*Idées économiques et sociales*
Gilles Martin
- 68 📄 Tocqueville ou comment envisager
le devenir de la démocratie ?
Brigitte Krulic

LECTURES

- 78 📄 Définir les réfugiés
- 79 📄 Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir

Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine

L'une des idées fausses à propos des immigrés est qu'ils seraient en général peu instruits. Si c'est bien le cas pour une partie d'entre eux, la plupart ont fait des études et sont souvent plus éduqués que la majorité des personnes vivant dans leur pays d'origine, comme le montrent Mathieu Ichou à propos des immigrés vivant en France et Anne Goujon à propos des réfugiés arrivés en Autriche en 2015.

Mathieu Ichou, Institut national d'études démographiques (Ined)

Anne Goujon, Institut de démographie de Vienne (VID) et Institut international d'analyse des systèmes appliqués (IIASA)

et l'équipe de l'enquête DiPAS

Article initialement publié dans la revue *Population & Sociétés*, n° 541, février 2017, www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes

La population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France, quelle que soit leur nationalité actuelle.

Les immigrés ¹ vivant en France seraient-ils aussi peu instruits qu'on le dit parfois ? Pour en juger, il convient de comparer leur niveau d'études à celui des natifs (personnes nées en France), comme on le fait classiquement, mais aussi à celui des personnes restées dans leur pays d'origine, comme on le fait trop rarement. Commençons par la première comparaison avec les personnes nées en France.

Des niveaux d'instruction variés chez les immigrés

Les personnes nées en France sont peu nombreuses à n'avoir jamais été scolarisées (moins de 1 %) et plus du quart (27 %) disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur (graphique 1). Certains groupes immigrés ont, par comparaison, un niveau d'instruction très faible en moyenne. C'est le cas des personnes nées au Portugal ou en Turquie, dont une partie non négligeable ne dispose d'aucune instruction (respectivement 8 % et 15 %), alors que ceux qui possèdent un diplôme universitaire sont peu nombreux (7 % et 9 %). Dans d'autres groupes, la répartition des niveaux d'instruction est plus contrastée avec une surreprésentation à la fois des individus sans instruction et des diplômés du supérieur. Par

exemple, près d'un immigré marocain ou sénégalais sur 5 n'a jamais fréquenté l'école (19 % et 17 %), mais entre 1 sur 5 et 1 sur 4 a un diplôme universitaire (19 % et 27 %). Allant à rebours des idées reçues, les immigrés roumains sont même plus souvent diplômés du supérieur (37 %) que les personnes nées en France.

Au-delà d'une situation moyenne de désavantage relatif par rapport aux natifs, les immigrés constituent donc une population aux niveaux d'instruction très divers.

Les immigrés en France, plus instruits que la population de leur pays d'origine

Modifions maintenant le groupe de comparaison en situant les immigrés non plus parmi la population née en France mais parmi celle vivant dans leur pays d'origine.

Plus précisément, comparons leur niveau d'instruction à celui de la population – de même âge et de même sexe – restée dans leur pays de naissance. Nous combinons pour cela des données sur le niveau d'instruction des immigrés en France (ici, le recensement de la population de 2012) et des données sur le niveau d'instruction dans les pays d'origine (ici, la base de données Barro-Lee 2013 [1] qui mesure les niveaux d'instruction dans près de 150 pays du monde).

Deux méthodes sont utilisées pour visualiser la comparaison. La première consiste à confronter la répartition des immigrés et celle de la population du pays d'origine selon cinq niveaux d'instruction : aucune instruction (Auc.), école primaire (Prim.), collège (Coll.), baccalauréat (Bac.) et enseignement supérieur (Sup.) (graphique 2). Les immigrés et la population du pays de naissance ne se répartissant pas de la même façon selon le sexe et l'âge ; la population du pays de naissance a été ramenée à la même distribution par âge et sexe que les immigrés pour que la comparaison ait du sens.

La seconde méthode consiste à mesurer le niveau d'instruction de chaque immigré relativement à la population de son pays d'origine [3]. Le niveau d'instruction relatif d'un immigré en France correspond à sa position, mesurée en centiles de 0 à 100, dans la distribution des niveaux d'instruction des personnes du même sexe et du même âge de son pays de naissance [2, 3]. Un niveau d'instruction relatif de 70 pour un immigré signifie que 70 % de la population de même âge et de même sexe que lui dans son pays de naissance est moins instruite que lui, et 30 %, plus instruite. La distribution du niveau d'instruction relatif des immigrés venus adultes en France et originaires des 16 pays de naissance les plus fréquents est représentée par le graphique 3.

Les pays de naissance sont classés par ordre croissant de niveau d'instruction relatif moyen des immigrés.

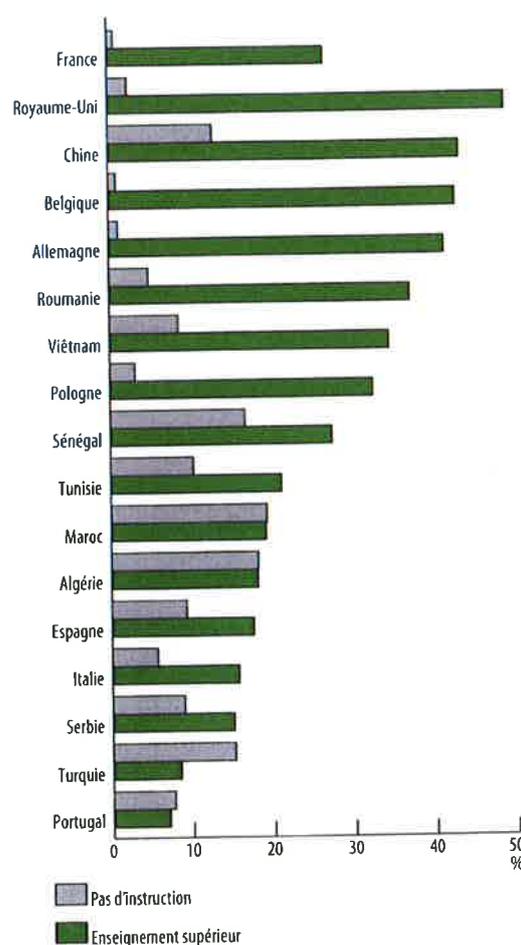
Pour la plupart des pays, les immigrés en France sont plus instruits que la majorité de la population de leur pays de naissance. La graphique 2 permet de constater qu'en général les personnes qui émigrent vers la France sont plus souvent diplômées du supérieur et moins souvent sans instruction que les individus du même âge et du même sexe dans leur pays de naissance.

Ce constat se traduit par le fait que la plupart des immigrés ont un niveau d'instruction relatif élevé (graphique 3). En effet, sauf pour les quatre pays sur la première ligne des graphiques 2 et 3 (Serbie, Turquie, Portugal et Roumanie), la majorité des immigrés se situe à droite de la barre verticale pointillée du graphique 3 et possède donc des niveaux d'instruction relatifs supérieurs à 50 : ils sont plus instruits que la moitié de la population de leur pays de naissance. Pour certains pays

comme le Royaume-Uni, le Viêtnam ou le Sénégal, les individus qui émigrent et s'installent en France font même presque tous partie des groupes les plus instruits de leur pays d'origine : ils ont des niveaux d'instruction relatifs très élevés.

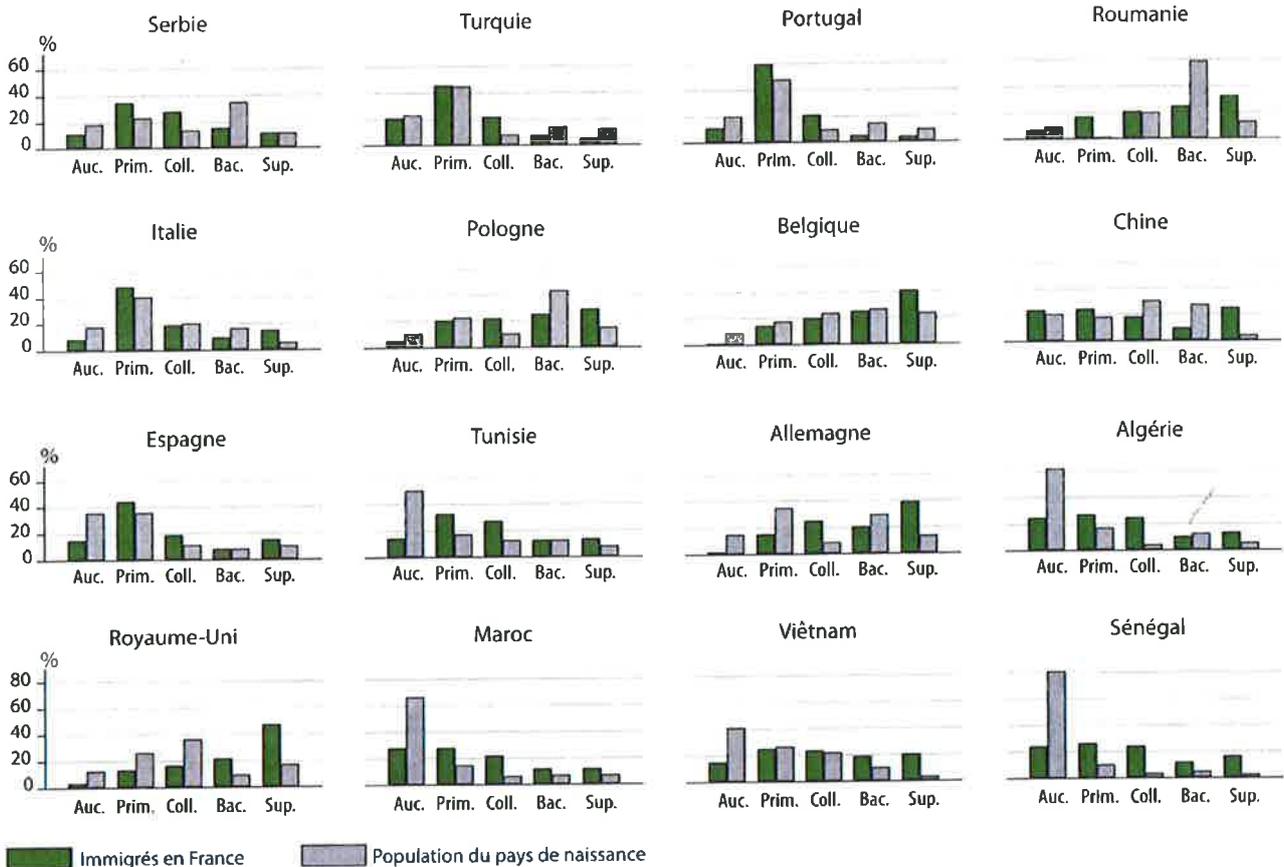
Les niveaux d'études des immigrés en France sont donc très divers et, comparés à leur société d'origine, les immigrés constituent dans l'ensemble une population nettement plus instruite. Leurs niveaux d'instruction contrastent donc sensiblement avec la précarité de la situation de nombre d'entre eux sur le marché du travail et du logement [4].

Graphique 1. Proportion de personnes sans instruction ou diplômées de l'enseignement supérieur en France selon le pays de naissance (%)



Champ : natifs et immigrés de 18 ans et plus en France venant d'un des 16 pays d'origine les plus fréquents (qui représentent près de % de l'ensemble des immigrés majeurs).
Lecture : parmi les immigrés de plus de 18 ans vivant en France et nés en Chine, 13 % n'ont jamais fréquenté l'école et 43 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 1 % et 27 % parmi les natifs.
Source : recensement de la population de 2012, Insee (calculs de l'auteur).

Graphique 2. Niveaux d'instruction comparés des immigrés et des personnes restées dans leur pays de naissance (%)

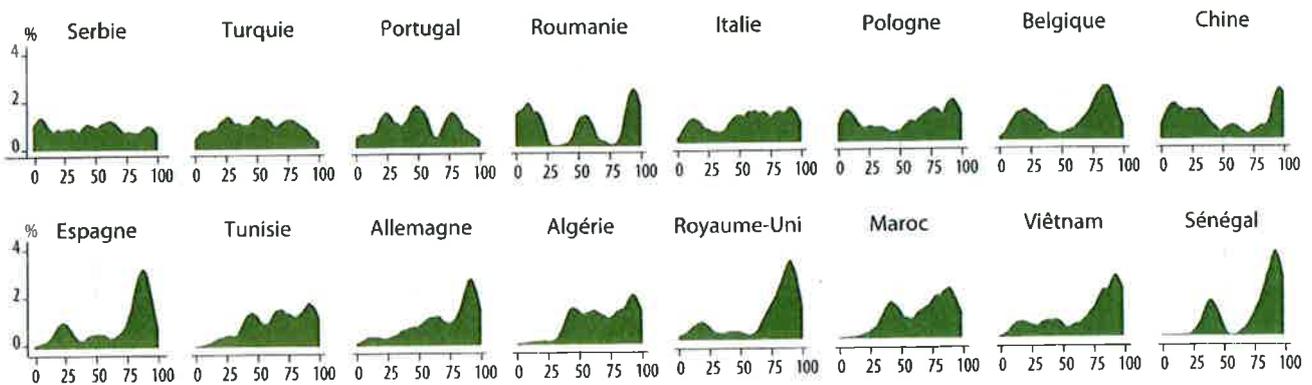


Champ : immigrés de 18 ans ou plus en France venant d'un des 16 pays d'origine les plus fréquents, et ayant effectué leur scolarité dans leur pays de naissance (venus adultes en France).

Notes : a) 5 niveaux d'instruction sont distingués : aucune instruction (Auc.), école primaire (Prim.), collège (Coll.), baccalauréat (Bac.) et enseignement supérieur (Sup.) ; b) les niveaux d'instruction des immigrés en France sont comparés à ceux dans la population du pays d'origine ramenée à une même distribution d'âge et de sexe que les immigrés.

Source : recensement de la population de 2012, Insee, et base de données Barro-Lee [1] (calculs de l'auteur).

Graphique 3. Distribution du niveau d'instruction relatif des immigrés par rapport à la population de leur pays de naissance (%)



Champ : immigrés de 18 ans ou plus en France venant d'un des 16 pays d'origine les plus fréquents, et ayant effectué leur scolarité dans leur pays de naissance (venus adultes en France).

Définition : le niveau d'instruction relatif d'un immigré en France est sa position, mesurée en centiles de 0 à 100, dans la distribution des niveaux d'instruction des personnes du même sexe et du même âge de son pays de naissance. Un niveau d'instruction relatif de 70 pour un immigré signifie que 70 % de la population de même âge et de même sexe que lui dans son pays de naissance est moins instruite que lui, et 30 %, plus instruite.

Lecture : en France, la plupart des immigrés venus du Sénégal ont un niveau d'instruction relatif supérieur à 75, ce qui signifie que, parmi la population du même âge et du même sexe au Sénégal, ils sont issus des 25 % les plus instruits. Une autre fraction des immigrés venus du Sénégal a un niveau d'instruction relatif entre 25 et 50, ils sont donc nettement moins instruits, se situant dans le deuxième quart de la population au Sénégal en termes d'instruction.

Source : recensement de la population de 2012, Insee, et base de données Barro-Lee [1] (calculs de l'auteur).

Le niveau d'instruction des réfugiés arrivés en Autriche en 2015

Le niveau d'instruction des réfugiés pourrait se distinguer de celui des immigrants en général tel que décrit dans l'article principal à propos du cas de la France, les deux populations n'étant pas sélectionnées de la même façon. Les personnes vivant une situation de crise là où elles habitent et tentées de partir ailleurs pour trouver refuge se décident en effet à quitter leur pays en fonction de facteurs propres à la crise. Toutefois, leur situation économique joue un rôle important dans la distance qu'elles parcourent car elle détermine leur capacité à financer le voyage et notamment la rétribution de nombreux passeurs nécessaire à la traversée de multiples frontières. Or, en général, la situation économique et le niveau d'instruction sont fortement liés. C'est l'un des constats qu'a fait l'enquête DIPAS (Displaced Persons in Austria Survey) menée par une équipe de chercheurs en Autriche. Son objectif était d'étudier les caractéristiques (niveau d'instruction, attitudes, valeurs) des demandeurs d'asile arrivés à l'été et l'automne 2015 en Autriche en grand nombre – environ 60 000 personnes – venant principalement de trois pays : la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan.

L'enquête a interrogé 514 personnes déplacées adultes, résidant pour la plupart à Vienne. Des informations ayant été recueillies aussi sur leurs conjoints et leurs enfants, l'échantillon disponible pour l'analyse comprend au total 972 personnes déplacées vivant en Autriche.

Deux enseignements principaux ressortent de l'examen de la répartition de la population déplacée par niveau d'études (voir graphique ci-après). Ces personnes sont d'abord beaucoup plus instruites que la population générale de leur pays d'origine. En Syrie, les personnes ayant un niveau d'instruction bas (sans instruction ou avec seulement quelques années de primaire) représentent 50 % de la population des 20-59 ans, alors que dans la population de déplacés Syriens, elles ne sont que 7 %. Les Afghans peu instruits sont proportionnellement plus nombreux, mais l'écart entre les deux types de population va dans le même sens : 82 % ont un niveau d'instruction faible dans la population générale, contre 53 % dans la population de déplacés. Il est probable qu'il en soit de même pour les Irakiens, mais nous manquons de données récentes sur la population générale en Irak pour le vérifier.

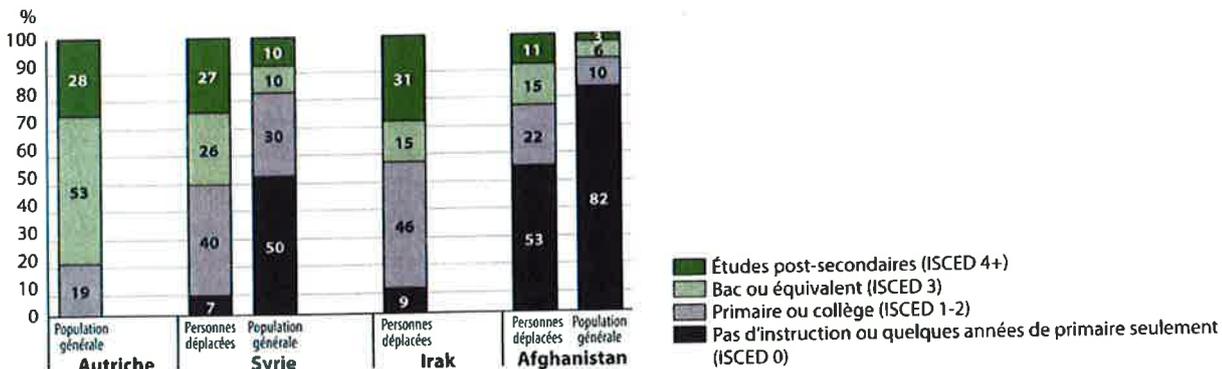
À l'autre bout de l'échelle, la proportion de personnes très instruites (ayant suivi des études post-secondaires) est plus élevée chez les déplacés que dans la population générale du même âge : 27 % contre 10 % pour les Syriens, 11 % contre 3 % pour les Afghans. Les Irakiens déplacés en Autriche sont 31 % à avoir un niveau d'instruction élevé.

Autre résultat intéressant de cette enquête concernant l'éducation : la proportion de personnes avec un niveau d'instruction élevé (post-secondaire) est similaire chez les résidents autrichiens (28 %) et les réfugiés, en particulier les Syriens et Irakiens.

Les proportions de personnes interrogées possédant le bac ou son équivalent (26 % des Syriens et 15 % des Irakiens) sont cependant deux fois moindres, voire moins, que parmi les Autrichiens (53 %).

La population déplacée a donc un niveau d'instruction relativement élevé, ce qui apparaît un atout important pour son insertion dans le marché du travail.

Niveaux d'instruction des réfugiés en Autriche, comparés à ceux des Autrichiens et de la population générale dans les pays d'origine



Note : chiffres pour la population de 20-59 ans, excepté pour l'Afghanistan (25 ans ou plus) ; pour l'Autriche, ISCED 1-2 inclut ISCED 0 ; il n'y a pas d'enquête représentative récente pour la population générale d'Irak.

Source : Autriche : données du registre de population pour 2013, Statistik Austria ; personnes déplacées : enquête DIPAS ; population générale de Syrie : Bureau central de statistiques 2004 ; population générale d'Afghanistan : Organisation centrale de statistiques 2014.

Références

- [1] Buber-Ennser I., Kohlenberger J., Rengs B., Al Zalak Z., Goujon A., Striessnig E., Potančoková M., Gisser R., Testa M. R., Lutz W., "Human Capital, Values, and Attitudes of Persons Seeking Refuge in Austria in 2015", *PLoS ONE* 11 (9) : e0163481, 2016.
- Anne Goujon et l'équipe de l'enquête DIPAS : Isabella Buber-Ennser, Judith Kohlenberger, Bernhard Rengs, Zakarya Al Zalak, Anne Goujon, Erich Striessnig, Michaela Potančoková, Richard Gisser, Maria Rita Testa et Wolfgang Lutz, du Wiltgenstein Centre for Demography and Global Human Capital (IIASA, VID/OEAW, WU), Autriche.

Références

- [1] BARRO R. J., LEE J. W., "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010", *Journal of Development Economics*, 104(C), 2013, p. 184-198.
- [2] ICHOU M., "Who They Were There: Immigrants' educational Selectivity and their Children's educational Attainment", *European Sociological Review*, 30(6), 2014, p. 750-765.
- [3] ICHOU M., « "Accueillir toute la misère du monde" ? Le trompe-l'œil d'une vision misérabiliste de l'immigration », in BEACHEMIN C., ICHOU M. (dir.), *Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard*, Paris, Karthala, 2016, p. 53-72.
- [4] BEACHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined éditions, 2015.